

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU LUNDI 12 JUILLET 2021 A 19H**  
**AU 910 ROUTE DE CHATEAU GAILLARD, PANISSAGE**  
**38730 VAL-DE-VIRIEU**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 22

Conseillers municipaux présents :

Mesdames et Messieurs Michel MOREL, Sandra BARRAS, Florence BARBIER, Pascal GREAUME, Axelle VOYE, Marie-Hélène AGNIEL, Anne ANDREVON, Daniel BOUTIN, Mme Florence CAZAUD ; Sébastien ESMIOL, Françoise GAUTHIER, Pascal VIGNANE, Jean-Luc EMAURE, Claude FEILLEL. Mme Sophie LERENO BORGES, M. Julien GENTIL et M. Nasim BOUZIT sont arrivés en cours de séance.

Pouvoirs : M. Daniel RABATEL (qui a donné procuration à Mme Florence BARBIER) ; M. Gilles BREDAS (qui a donné procuration à M. Michel MOREL) ; M. Gilles BOURDIER (qui a donné procuration à Mme Axelle VOYE) ; Mme Sophie LERENO BORGES (qui a donné procuration à M. Pascal GREAUME) ; M. Cédric FERRAND (qui a donné procuration à M. Daniel BOUTIN) ; M. Nasim BOUZIT (qui a donné procuration à M. Jean-Luc EMAURE) ; M. Julien GENTIL (qui a donné procuration à Sandra BARRAS).

Absente : Mme Julie GUTTIN

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 Juin 2021.

Madame Axelle VOYE a été nommée secrétaire de séance.

**Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 Juin 2021 :**

Le procès-verbal de séance du conseil municipal du 14 Juin 2021 est approuvé, sauf par Mesdames FEILLEL Claude et GAUTHIER Françoise qui s'abstiennent.

Monsieur Jean-Luc EMAURE demande un droit de réponse suite aux différents échanges au sujet des finances communales, au prochain conseil municipal de septembre 2021.

Point sur les propos de Monsieur Nasim BOUZIT au conseil municipal du 17 mai et tour de garde des élections : le sujet est abordé en fin de séance après l'arrivée de Monsieur BOUZIT.

**I. FINANCES :**

-Exonération de la Taxe Foncière durant les deux premières années suivant l'achèvement des constructions nouvelles.

Le Conseil Municipal doit prendre position sur le maintien ou l'adaptation du dispositif. Dans le cas d'une adaptation, une délibération devra être prise avant le 1<sup>er</sup> octobre 2021.

A l'unanimité, la procédure restera en l'état, il n'y aura pas de nouvelle délibération concernant l'exonération de la Taxe Foncière.

**II. URBANISME :** Mme Axelle VOYE

3 Déclarations d'Intention d'Aliéner :

\*Parcelles non bâties : Section AB 120 et 330 d'une superficie de 735 m<sup>2</sup> situées Rue des Tournelles 38730 Val-de-Virieu appartenant à M. Mme ANNEQUIN-DIGOND Pierre au profit de la Société DESIGN'HOME de Saint-Ondras. DIA déposée par « AB2C NOTAIRES » à Les Abrets-en-Dauphiné.

\*Parcelle bâtie : Section AB 75 d'une superficie de 322 m<sup>2</sup> située 320 Rue de Barbenière 38730 Val-de-Virieu appartenant aux Consorts FRANCE au profit de M. Mme CUBIZOLLES Sylvain de Genech, DIA déposée par « AB2C NOTAIRES » à Les Abrets-en-Dauphiné.

\*Parcelles bâties : Section B 270, 271, 272 et 362 d'une superficie de 2 163 m<sup>2</sup> situées 1135 Route de Rabatelière – Panissage 38730 Val-de-Virieu appartenant à M. YVERT Lionel et Mme FERNANDEZ Véronique au profit de M. GARNIER Nicolas et Mme LE GODEC Leslie de Chélieu. DIA déposée par Me PAGLIAROLI Gilles.

La commune de Val-de-Virieu ne souhaite pas préempter pour ces DIA.

### 3 Déclarations Préalables :

\*Dossier déposé le 18 Juin 2021 par M. GLENAT Pierrick 200 Rue du Ruisseau des Ayes – Panissage 38730 Val-de-Virieu concernant l'installation de nouvelles portes et fenêtres en double vitrage en bois (couleur blanche) et volets électriques intégrés blancs. Parcelle 293 A481, zone UB au PLU.

\*Dossier déposé le 25 Juin 2021 par M. MICHON Thierry 906 Rue de la Gare – Panissage 38730 Val-de-Virieu concernant le remplacement de six fenêtres et d'une porte d'entrée existantes par des menuiseries en PVC « Rehau Aralya » blanc intérieur et rouge (RAL 3011) extérieur pour amélioration thermique. Parcelle 293 A485, zone UB au PLU.

\*Dossier déposé le 25 Juin 2021 par M. BOURSIN Stéphane 968 Route de Château Gaillard – Panissage 38730 Val-de-Virieu concernant la rénovation de la toiture. Changement de la charpente et couverture en tuiles mécaniques rouges comme sur l'habitation attenante en remplacement des anciennes plaques de fibrociment et mélange de tuiles mécaniques. Parcelle 293 A564, zone UBa au PLU.

Un avis favorable est donné pour ces DP.

### 1 Transfert de permis délivré en cours de validité :

\*Dossier déposé le 2 Juillet 2021 concernant le Permis de Construire n°0385602010008 délivré le 23/11/2020 à Technique Solaire Invest. 43 représentée par M. DE MOUSSAC Thomas, 26 Rue Annet Segeron 86580 BIARD. Ce permis de construire en cours de validité est transféré à Technique Solaire Invest. 49 représentée par M. DE MOUSSAC Thomas, Co-gérant, 26 Rue Annet Segeron 86580 BIARD.

Ce Permis de Construire concerne la construction d'un bâtiment agricole de 1 814 m<sup>2</sup> (emprise au sol) pour stockage de matériel et fourrage avec pose de panneaux photovoltaïques à Gerbetières 38730 VAL-DE-VIRIEU pour le GAEC de Ripaillon. Parcelles E 181 et 182.

Un avis favorable est donné pour ce transfert de PC en cours de validité.

PLUI : une séance du conseil municipal est prévue lundi 19 Juillet 2021.

Compte-tenu de l'avis défavorable émis par la commune d'Aoste, le PLUI devra être de nouveau arrêté en Conseil Communautaire. Les dates d'enquête publique diffusées dans le P'tit journal ne sont plus d'actualité. De nouveaux créneaux nous seront communiqués ultérieurement.

### III. VOIRIE :

Travaux réalisés :

- Nettoyage des abords du stade et des salles des fêtes par les employés communaux ;
- Réfection des fossés à Malessard et tournes sur le chemin de Chevrottes ;
- Regards sur le haut de Virieu ;

-Nettoyage des massifs et débroussaillage ;

Travaux à venir :

-Entretien des cimetières, prévu courant semaine prochaine ;

-La remise en eau des fontaines sera faite prochainement. Réception du matériel manquant, l'installation à l'entrée du château sera revue car un panneau solaire fixé sous les tilleuls ne sera pas efficace ;

-Analyse de sol de la passerelle : en attente ;

-Peinture et bordures : en attente de devis des entreprises ;

**DELIBERATION N°2021 41 : APPROBATION CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE D'UNE PERSONNE PUBLIQUE. INSTALLATION D'UNE INFRASTRUCTURE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES RECHARGEABLES :**

La commune de Val-de-Virieu a reçu le 25 juin 2021 de la Société SPBR1, une convention d'occupation du domaine d'une personne publique, installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.

L'autorisation d'occupation du domaine public est accordée à l'emplacement Rue de Barbenière 38730 Val-de-Virieu.

Après lecture de la dite-convention par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité :

-**APPROUVE** les termes de la convention d'occupation du domaine d'une personne publique, l'installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

-**AUTORISE** le Maire à signer, au nom et pour le compte de la Commune, la convention ainsi que toutes pièces de nature administrative ou technique, nécessaire à l'application de la présente délibération.

=====

Pour rappel, la convention de la Société SPBR1 prend fin le 10 Août 2028.

-SDH Les Colombettes : D'ici les prochains mois le conseil municipal aura une délibération à prendre pour la rétrocession de la voirie à la commune de Val-de-Virieu.

M. Jean-Luc EMAURE souhaite qu'un diagnostic soit réalisé par les Vals du Dauphiné, service eau et assainissement sur l'état des réseaux.

Arrivée de Mme Sophie LERENO BORGES.

-Le Maire informe qu'un Géomètre sera mandaté pour la division parcellaire du bâtiment occupé actuellement par Proxi afin de détacher les espaces extérieurs dans l'optique de les réintégrer dans le domaine public.

-Une autre mission de géomètre portera sur la Rue du Stade afin de régulariser l'emprise de la route sur le domaine privé.

**IV. TRAVAUX-BATIMENTS :**

**DELIBERATION N°2021 42 : RETRAIT DELIBERATION N°2021 32 DU 21 AVRIL 2021 CONCERNANT LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA SALLE DES FETES DE PANISSAGE :**

La délibération n°2021\_32 du 21 Avril 2021 relative à la demande de subvention pour la salle des fêtes de Panissage a fait l'objet d'observations de la part de la Préfecture de l'Isère, Pôle développement et organisation territoriale, et par conséquent doit être retirée.

En effet, cette délibération n'était pas inscrite à l'ordre du jour dans la convocation du conseil municipal du 21 Avril 2021.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à la majorité décide de :

**-RETIRER** la délibération n°2021\_32.

Pour : 20	Contre : 1 Mme Françoise GAUTHIER	Abstention : 0
-----------	--------------------------------------	----------------

=====

-Salle des fêtes Panissage : Subventions accordées : DSIL 98 188 €, Région 30 000 €, Département 68 731 € : plafond des subventions 80% soit 157 100 €.

Arrivée de M. Julien GENTIL.

**DELIBERATION N°2021 43 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA SALLE DES FETES DE PANISSAGE :**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que des travaux sont à prévoir à la Salle des Fêtes de Panissage.

Les travaux seront axés sur la rénovation thermique de la salle des fêtes de Panissage (mise aux normes électriques, coupe-feux).

Objectifs poursuivis : rénovation thermique de l'ensemble du bâtiment, changement des plafonds et installation d'isolation à l'intérieur et à l'extérieur. La Salle des Fêtes de Panissage construite dans les années 1980 est un établissement recevant du public de catégorie 3 et de type L qui peut accueillir 366 personnes. Des travaux sont indispensables pour avoir un avis favorable de la commission sécurité (rénovation de l'installation électrique et isolation coupe-feux du bâtiment).

Le descriptif des différents lots est détaillé ci-dessous :

**ESTIMATIF DE L'AVANT PROJET**

POSTES DE DEPENSES	LOTS	MONTANT HT
Isolation extérieure	1	47 750,00 €
Electricité	2	14 920,00 €
Plafond + Isolation Salle des Mariages, buvette cuisine	3	31 460,00 €
Plafond + Isolation coupe-feux bureaux mairie	4	31 106,00 €
Bureau de contrôle	5	4 000,00 €
Travaux de peinture	6	9 800,00 €
Travaux acoustiques	7	4 500,00 €
Plafond isolation Salle des Fêtes	8	42 510,00 €
Coupe-feux des murs en comble avec isolation	9	10 330,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>196 376,00 €</b>

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à la majorité :

-**DONNE** son accord de principe pour la mise en place du projet de rénovation de la Salle des Fêtes de Panissage.

-**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'aide des établissements susceptibles d'accorder un soutien financier à la commune pour la réalisation de ces travaux.

Pour : 17	Contre : 2 M. EMAURE Jean-Luc M. BOUZIT Nasim (procuration)	Abstentions : 2 Mme Claude FEILLEL Mme Françoise GAUTHIER
-----------	---	---

=====

Travaux en cours ou à réaliser :

-Pour la salle des fêtes de Panissage, un architecte sera mandaté pour ce projet ;

-Achat local technique des Vals du Dauphiné 100 000 € validé par les Vals du Dauphiné suivant délibération ;

-Point sur les travaux de la gendarmerie : l'installation du chauffage a commencé, les menuiseries, début août, la charpente en septembre et l'isolation extérieure en octobre ;

-Travaux cimetière : attente de devis pour la rénovation des portails ;

-Paratonnerre église : attente d'une étude sur la restauration du paratonnerre, nettoyage du clocher et des arbres qui poussent sur les hauteurs.

=====

## **V. CULTURE PATRIMOINE TOURISME :**

Arrivée de M. Nasim BOUZIT.

Samedi 17 juillet à 11h invitation pour découvrir les nouveautés du Musée de la galoche.

Programmation des événements à venir sur Val-de-Virieu :

-Ciné en plein air Vals du Dauphiné du 9 juillet au 4 septembre 2021.

-Soirée d'été 19, 20 et 21 août. Spectacles gratuits.

-Cinéma jeudi 19 août : LA BONNE EPOUSE à 21h.

-Vendredi 20 août : Spectacle de cirque BEE à 21h.

-Samedi 21 août : PLAYLIST POP /ROCK à 21h.

-Reprise du cinéma de Val-de-Virieu, fin septembre.

-Dimanche 17 octobre : le temps d'Aimée à 17h, salle du peuple.

-Vendredi 29 octobre : j'irai atterrir chez vous.

-Jeudi 3 mars 2022 MC2 les guêpes de l'été nous piquent encore en novembre, salle du peuple.

-Samedi 21 mai 2022 Chansons Buissonnières, salle du peuple.

Prochaine réunion de la commission prévue jeudi 15 juillet 2021.

## **VI. COHESION SOCIALE : Mme Sandra BARRAS**

-Nouvelles permanences MUTUALP le lundi 13 et le jeudi 23 septembre 2021 au bureau du secrétariat de la mairie.

-Une enquête sur le besoin en portage des repas est diffusée dans le P'tit journal n°8. Dès six personnes intéressées, le projet pourra avancer.

-Nouveau mobilier au CCAS : le bureau a été enlevé. Une table haute ainsi que deux tabourets ont été installés. La pièce d'accueil est maintenant un peu plus conviviale. Du mobilier adapté aux personnes à mobilité réduite est prévu.

-La prochaine réunion du CCAS aura lieu le 23 juillet 2021 au bureau du secrétariat de la mairie.

-Manifestation « Une belle journée » du 3 juillet : Bilan positif. L'année prochaine, cet événement se déroulera dans une autre commune.

-Tablettes tactiles « Ardoiz » pour les séniors : programmation d'ateliers avec Mélanie TEILLON, Conseillère numérique.

## **VII. ENVIRONNEMENT, AMENAGEMENT ET FLEURISSEMENT : Mme Florence BARBIER**

### **DELIBERATION N°2021\_44 : APPROBATION CONTRAT DE MISE A DISPOSITION D'UN VELO ELECTRIQUE** :

La commune de Val-de-Virieu met à disposition gratuitement aux habitants, quatre vélos à assistance électrique et une remorque enfant, avec casques.

Un contrat de mise à disposition d'un vélo électrique doit être complété par le demandeur. L'emprunteur devra fournir une pièce d'identité et un chèque caution d'un montant de 400 € (quatre cents euros) par famille.

Après lecture de Monsieur le Maire du dit-contrat et des conditions générales de mise à disposition de vélos électriques, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité :

-**APPROUVE** les termes du contrat de mise à disposition d'un vélo électrique tel qu'il est annexé à la présente délibération.

-**AUTORISE** le Maire à signer, au nom et pour le compte de la Commune, le contrat ainsi que toutes pièces de nature administrative ou technique, nécessaire à l'application de la présente délibération.

=====

-M. Jean-luc EMAURE soumet l'idée d'installer des arceaux à vélos sur la commune. Cette idée sera à réfléchir par la commission.

-Ambroisie : repérage des zones touchées sur la commune. Arrachage de ces herbes. Il faudra prévoir des clauses aux prochains permis de construire pour sensibiliser les propriétaires sur la pose de l'ambroisie dans les terres de remblais.

-Nature en ville : Après réflexion, les projets retenus sont :

\*le rond-point de la maison médicale (M. Fayet vient sur place le 16 juillet) ;

\*le parking de la rue du Château ; Monsieur Daniel BOUTIN présente plusieurs propositions de projets ;

\*la rue de Barbenière à végétaliser entre les places de parking (observer les voitures en stationnement en cours de journée et la nuit) ;

\*le parking du Moulin ;

\*la Passerelle : des plantations d'arbres et fleurs, bancs, jardins partagés ;

\*le cimetière : nichoirs, bancs, plantations ;

\*la rue du Château : prévoir une végétalisation quand les réseaux d'eau seront refaits.

## **VIII. COMMUNICATION : M. Pascal GREAUME**

- P'tit journal N°8 : en cours d'impression. Distribution semaine prochaine.
- ILLIWAP 418 abonnés + 95 abonnés écoles + 8 abonnés associations. Une information sera insérée dans le P'tit journal n°8 pour installer l'application. Large communication aux associations pour créer une station liée et actions de la conseillère numérique lors de ses rendez-vous.
- Panneau tactile commandé. Réception en Août. Les employés techniques ont réalisé le socle.
- Panneaux d'affichage, réunion à définir pour prévoir la taille des affiches.
- Journal des associations : des articles ont été envoyés pour la maquette.

## **IX. ÉDUCATION, JEUNESSE :**

- SIVU : changement de traiteur et validation du repas à 1 € en fonction du quotient familial (la prise en charge du prix du repas est faite par l'Etat pendant 2 ans).
- Conseil municipal des enfants mis en place au dernier trimestre 2021.

## **X. ANIMATIONS ET ASSOCIATIONS : Mme Sophie LERENO BORGES**

- Forum des associations prévu samedi 4 septembre 2021. L'information a été lancée. Toutes les associations ont répondu.
- Journal des associations : les derniers articles sont parvenus.
- Les 2 et 3 juillet : bonne fréquentation des enfants. Bien appréciés par les enfants et les parents. En raison du mauvais temps, les châteaux ont été déplacés dans la halle des sports, samedi 3 juillet 2021.
- Fête du 3 juillet : châteaux gonflables, feu d'artifice, soirée dansante : bilan correct. L'association du Rallye Club de la Bourbe qui a tenu la buvette était assez satisfaite de la soirée.
- Réunion avec les associations : il a été principalement question du forum et du journal des associations.
- Réunion pour les créneaux de la halle des sports. Seules deux associations étaient présentes à la réunion.

## **XI. BUDGET PARTICIPATIF :**

Les projets commencent à arriver. Date limite début septembre pour une présentation des projets au Forum des associations.

## **XII. QUESTIONS DIVERSES :**

Invitation Députée et Sénateur pour la visite du Sénat et de l'Assemblée Nationale le 14 octobre 2021.

Intervention de M. Nasim BOUZIT : il remettra un acte de décès d'une personne de sa famille à Monsieur le Maire afin de justifier son absence lors de la tenue du scrutin.

Une réponse concernant ses propos du 17 mai sera annexée au procès-verbal.

Prochaines réunions du conseil municipal fixées au lundi 19 juillet 2021, et lundi 6 Septembre 2021, à 19 heures au 910 Route de Château Gaillard, Panissage 38730 VAL-DE-VIRIEU.

Fin de la séance : 21h50.